

## Rapport de la réunion auprès du Chef de Service MI du 10 décembre 2025

Lieu : Centre de conférences – Gare de Luxembourg

### Participants Direction MI :

M. Pascal Poncin, Chef du Service MI  
M. Antoine Schiltz, Adjoint au Chef de Service  
M. Jules Abate, Adjoint au Chef de la Cellule RHT et M. Tiago Da Silva Ribeiro

### Représentation du syndical Chemins de Fer FNCTTFEL/Landesverband de l'OGBL :

M. Manuel Thiry  
M. Christian Federspil  
M. Celso Da Silva Alves

### Remarques préliminaires

Les représentants du personnel ont souligné que les procès-verbaux précédents ne reprenaient pas suffisamment le contenu de leurs interventions.

Il a été convenu que les futurs procès-verbaux seront rédigés de manière plus détaillée.

Le procès-verbal de la réunion du **8 octobre 2025** est approuvé à l'unanimité.

### Échange d'informations

- Le Chef de Service informe que le **nouveau Livre de sécurité 2** entrera en vigueur le **2 avril 2026**.
- Les états des lieux sont finalisés à **60 %** à la fin de l'année 2025. La finalisation complète est prévue pour **fin mai 2026**.
- Une présentation relative aux **accidents de travail et de trajet** a été présentée lors du bilan de sécurité 2025 par le service GI/TD. Elle peut être obtenue auprès des délégués.

### Réponses aux questions

#### 1. Mataarbechteremfro 2025 – Service MI

*Les représentants du personnel demandent une analyse complète des résultats de la Mataarbechteremfro 2025 pour le Service MI.*

Une présentation a été réalisée par le Chef de Service. Elle est disponible auprès des délégués.

#### 2. Équipements de protection individuelle (EPI)

*Les représentants du personnel demandent si chaque collaborateur pourra disposer de son propre EPI pour les travaux en hauteur.*

Le Chef de Service précise que la réglementation n'impose pas nécessairement un EPI personnel. Il est rappelé que tout agent constatant un problème d'adéquation ou de sécurité du matériel doit en informer le service ou les délégués afin qu'une solution adaptée puisse être mise en place.

## 3. Dossier « Klammen am MI »

*Les représentants du personnel demandent l'accès au dossier « Klammen am MI », commandé auprès d'un organisme externe au printemps 2025.*

Un rapport existe. Celui-ci ne sera pas transmis à la délégation. Les points d'amélioration identifiés seront traités dans les meilleurs délais.

Il est rappelé aux agents de respecter strictement les consignes issues des formations EPI-x.

## 4. Procédure d'appel – Astreinte neige

*Les représentants du personnel regrettent l'absence d'évolution de la procédure d'appel pour l'astreinte neige.*

Une demande a été adressée aux Ponts et Chaussées. Une nouvelle procédure est en cours d'élaboration et devrait entrer en vigueur au plus tard avec la nouvelle **IG15**.

## 5. Astreinte – districts T et V

*Les représentants du personnel demandent l'inscription d'une deuxième personne sur la liste d'astreinte pour les districts T et V.*

Un groupe de travail associant la Direction et les délégations sera mis en place fin janvier afin de travailler sur le dossier IG15.

## 6. Modifications réglementaires (RGI, RGE, OG, IG, etc.)

*Les représentants du personnel demandent un résumé clair des modifications apportées aux différents règlements.*

Une gestion par compétences sera mise en place. Des profils d'agents à informer seront définis et, à l'avenir, un résumé accompagnera la publication de nouveaux documents.

## 7. Recyclage annuel du Livre de sécurité 2

*Les représentants du personnel demandent l'organisation d'un recyclage annuel assuré par un formateur qualifié.*

Des formations seront organisées à Wb et Eb en groupes d'environ 40 personnes, ainsi qu'à Luxembourg pour environ 200 personnes.

Le plan de prévention locale, actuellement en phase de test dans certaines équipes, constitue un élément central de cette démarche.

## 8. Instruction Générale IG15

*Les représentants du personnel demandent à quelle date le dossier complet de l'IG15 sera disponible et quand son entrée en vigueur est prévue.*

Les documents signés ne sont pas encore disponibles, la date de mise en vigueur n'étant pas encore fixée.

Une entrée en vigueur est envisagée pour **fin mai 2026**, sous réserve des adaptations nécessaires du système Fiori par le service IN. (Lors de la réunion de la Délégation Centrale, le Directeur RH a donné l'autorisation aux délégués de distribuer le document actuel.)

## 9. Casques de protection – district caténaire

*Le district caténaire demande la mise à disposition d'un casque adapté aux travaux à la tronçonneuse.*

Le Chef de Service informe que l'ensemble des agents MI a été équipé de nouveaux casques. Aucun échange standard n'est prévu.

Une adaptation du casque actuel sera réalisée au cours de l'année 2025. En cas de persistance des difficultés, les agents sont invités à signaler la situation.

# Syndicat Chemins de Fer FNCTTFEL/Landesverband Section MI

# news

ogbl.lu —   

## 10. Astreinte MI/Ui-Co et chauffeurs Robel

*Les agents MI/Ui-Co demandent la mise à disposition d'un véhicule de service durant l'astreinte.*

Il est confirmé qu'un véhicule sera mis à disposition sur simple demande auprès du Chef du district. À partir du **1<sup>er</sup> janvier**, les agents MI/Ui-Co seront considérés comme personnel roulant. La planification sera assurée par **Railopt**.



Rapport - Scan me!



Devenir membre - Scan me!

## 11. Système de contrôle et prise de service

*Les représentants du personnel demandent que la prise de service continue de s'effectuer à la brigade d'affectation, conformément aux pratiques actuelles.*

Le Chef de Service exige de mettre en place un système de contrôle via une application. Un document précisant les règles, modalités d'enregistrement et de contrôle sera élaboré par MI/RHT et présenté aux représentants du personnel.

Il est acté qu'aucun système générant des inégalités ne sera accepté.

## Clôture de la séance

La séance est levée après épuisement de l'ordre du jour.

*Les délégués du personnel du Service MI du syndicat Chemins de Fer FNCTTFEL/Landesverband*



Christian Federspil  
Delegierter



Manuel Thiry  
Delegierter



Rui De Sousa Azevedo  
Delegierter



Steven Di Bernardo  
Ersatzdelegierter



Celso Da Silva Alves  
Ersatzdelegierter



Steve Decker  
Ersatzdelegierter